



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/59/31  
9 octobre 2009

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Cinquante-neuvième réunion  
Port Ghalib, Egypte, 10 - 14 novembre 2009

**PROPOSITION DE PROJET : GRENADE**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Elimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (troisième tranche)

PNUD/PNUE

## FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

### Grenade

|                            |                   |
|----------------------------|-------------------|
| <b>(I) TITRE DU PROJET</b> | <b>ORGANISME:</b> |
| Plan d'élimination du CFC  | UNDP, UNEP        |

|   |        |           |       |        |                    |
|---|--------|-----------|-------|--------|--------------------|
| <b>(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)</b> |        |           |       |        | <b>ANNEE: 2008</b> |
| CFC: 0  | CTC: 0 | Halons: 0 | MB: 0 | TCA: 0 |                    |

| <b>(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)</b> |                 |                |               |                      |                             |                 |                                 |                             |                                   | <b>ANNEE: 2008</b>        |                | <b>Total Sector Consumption</b> |                          |
|---|-----------------|----------------|---------------|----------------------|-----------------------------|-----------------|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------|---------------------------------|--------------------------|
| <b>Substances</b>   | <b>Aérosols</b> | <b>Mousses</b> | <b>Halons</b> | <b>Refrigeration</b> |                             | <b>Solvants</b> | <b>Agents de transformation</b> | <b>Inhalateurs a doseur</b> | <b>Utilisation de laboratoire</b> | <b>Bromure de méthyle</b> |                |                                 | <b>Gonflage de tabac</b> |
|   |                 |                |               | <b>Fabrication</b>   | <b>Services d'entretien</b> |                 |                                 |                             |                                   | <b>QPS</b>                | <b>Non QPS</b> |                                 |                          |
| CFC   |                 |                |               |                      |                             |                 |                                 |                             |                                   |                           |                |                                 | 0.                       |
| CTC   |                 |                |               |                      |                             |                 |                                 |                             |                                   |                           |                |                                 | 0.                       |
| Halons  |                 |                |               |                      |                             |                 |                                 |                             |                                   |                           |                |                                 | 0.                       |
| Methyl Bromide  |                 |                |               |                      |                             |                 |                                 |                             |                                   |                           |                |                                 | 0.                       |
| Others  |                 |                |               |                      |                             |                 |                                 |                             |                                   |                           |                |                                 | 0.                       |
| TCA   |                 |                |               |                      |                             |                 |                                 |                             |                                   |                           |                |                                 | 0.                       |

| <b>(IV) DONNEES DU PROJET</b>                                  |      |                  | <b>2006</b>      | <b>2007</b> | <b>2008</b> | <b>2009</b> | <b>2010</b> | <b>Total</b> |
|--|------|------------------|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| <b>Limites de la consommation du Protocole de Montréal</b>     |      |                  | CFC              | 3.          | 0.9         | 0.9         | 0.9         | 0.           |
| <b>Consommation maximale permise (Tonnes PAO)</b>              |      |                  | CFC              | 3.          | 0.9         | 0.9         | 0.9         | 0.           |
| <b>Coûts de projet (\$US)</b>                                  | UNDP | Coûts de projet  | 40,000.          | 50,000.     | 30,000.     |             |             | 120,000.     |
|  |      | Coûts de soutien | 3,600.           | 4,500.      | 2,700.      |             |             | 10,800.      |
|  | UNEP | Coûts de projet  | 37,000.          | 48,000.     | 32,500.     | 12,500.     |             | 130,000.     |
|  |      | Coûts de soutien | 4,810.           | 6,240.      | 4,225.      | 1,625.      |             | 16,900.      |
| <b>Total des fonds approuvés en principe (\$US)</b>            |      |                  | Coûts de projet  | 77,000.     | 98,000.     | 62,500.     | 12,500.     | 250,000.     |
|  |      |                  | Coûts de soutien | 8,410.      | 10,740.     | 6,925.      | 1,625.      | 27,700.      |
| <b>Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)</b> |      |                  | Coûts de projet  | 77,000.     | 0.          | 98,000.     | 0.          | 175,000.     |
|  |      |                  | Coûts de soutien | 8,410.      | 0.          | 10,740.     | 0.          | 19,150.      |
| <b>Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)</b>   |      |                  | Coûts de projet  |             |             | 62,500.     |             | 62,500.      |
|  |      |                  | Coûts de soutien |             |             | 6,925.      |             | 6,925.       |

|   |                      |
|---|----------------------|
| <b>(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:</b> | Approbation générale |
|---|----------------------|

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la Grenade, le PNUE, en tant qu'agence d'exécution principale, a déposé à la 59<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif une demande de financement pour la troisième et dernière tranche du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF), au coût total de 32 500 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 4 225 \$US pour le PNUE et de 30 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 2 700 \$US pour le PNUD. Cette demande contient aussi un rapport périodique sur la mise en œuvre du PGEF en 2008 et 2009 et le programme de mise en œuvre pour 2010.

### Contexte

2. Le PGEF pour la Grenade a été approuvé par le Comité exécutif à sa 49<sup>e</sup> réunion afin d'éliminer complètement la consommation de CFC dans ce pays d'ici 2009. Le Comité exécutif avait approuvé, en principe, un financement total de 250 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 27 700 \$US. A la même réunion, le Comité exécutif a approuvé un montant de 37 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 4 810 \$US pour le PNUE et un montant de 40 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 3 600 \$US pour le PNUD, pour la mise en œuvre de la première tranche du PGEF. A sa 55<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a approuvé la deuxième tranche au coût total de 48 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 6 240 \$US pour le PNUE et de 50 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 4 500 \$US pour le PNUD.

### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEF

3. Suite à l'approbation de la deuxième tranche du PGEF, les activités suivantes ont été mises en œuvre : deux ateliers de formation pour 21 agents de douane, participation des fonctionnaires des douanes à la réunion du Réseau régional de l'application de la législation douanière (Panama) et mise en place d'un réseau de prévention du commerce illicite des SAO; trois ateliers sur les bonnes pratiques d'entretien et l'utilisation de frigorigènes de remplacement pour 80 techniciens; élaboration d'un projet de code des pratiques exemplaires pour les techniciens en réfrigération (qui sera entièrement mis en œuvre d'ici novembre 2009); livraison d'outils d'entretien de base aux techniciens (qui seront distribués d'ici novembre 2009); surveillance des activités du PGEF par un consultant local avec l'aide de l'Unité de l'ozone.

4. En date d'août 2009, 168 000 \$US avaient été décaissés ou engagés, sur le montant approuvé jusqu'à présent de 175 000 \$US. Le solde de 7 000 \$US sera décaissé en 2010.

### Plan d'action pour la troisième tranche du PGEF

5. Le gouvernement de la Grenade s'engage à mettre en œuvre les activités suivantes dans le cadre du troisième programme de travail du PGEF : renforcement de la surveillance, des rapports et de l'unité d'évaluation; livraison d'outils d'entretien supplémentaires et d'équipements de base aux techniciens en réfrigération; tenue d'enquêtes sur le terrain concernant l'utilisation des équipements d'entretien livrés dans le cadre des tranches précédentes approuvées du PGEF et formation supplémentaire offerte aux techniciens sur les pratiques exemplaires en réfrigération et la conversion en utilisant des frigorigènes de remplacement à long terme. Il fournira aussi une formation supplémentaire aux agents de douane pour contrôler et superviser le commerce des SAO; renforcera le réseau de prévention du commerce illicite, incluant la mise en œuvre d'un mécanisme de consentement éclairé préalable informel; mettra en place du code de pratiques exemplaires élaboré durant la deuxième phase du PGEF; instaurera un programme d'accréditation pour les techniciens en réfrigération et organisera des activités de surveillance et d'évaluation.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT**

### **OBSERVATIONS**

6. Le gouvernement de la Grenade a déclaré une consommation de CFC nulle depuis 2006. Le PNUE a expliqué que l'élimination précoce de la consommation de CFC dans ce pays était due aux effets de l'ouragan Ivan. Des équipements de réfrigération neufs ont été achetés sous la supervision et avec les conseils de l'administrateur de l'ozone, entraînant ainsi l'importation d'équipements sans CFC. Par ailleurs, le système de permis pour les SAO a contrôlé les importations de technologies à base de et sans SAO. Les équipements à base de CFC importés doivent être convertis à des technologies sans CFC par un technicien formé et accrédité avant de pouvoir être vendus dans le pays. Ces mesures de contrôle ont empêché le commerce illicite de CFC et d'équipements à base de CFC durant la période qui a suivi l'ouragan Ivan.

7. Le Secrétariat a demandé des explications sur la demande de formation supplémentaire pour les techniciens en réfrigération ainsi que les outils et l'équipement de base supplémentaires puisque le pays n'avait aucune consommation de CFC depuis 2006. Le PNUE a souligné qu'il restait plusieurs équipements de réfrigération à base de CFC en service. Des techniciens formés durant la mise en œuvre du PGF et de la phase I du PGEF sont entrain de convertir ces équipements. L'équipement supplémentaire est requis pour appuyer le travail de ces techniciens.

8. Le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution si le gouvernement de la Grenade serait en mesure de maintenir une consommation de CFC nulle au-delà de 2009 à travers les activités proposées dans la troisième tranche du PGEF. Le PNUE a confirmé que ce serait le cas.

9. Constatant que le financement de la préparation des PGEH a été approuvé par le Comité exécutif à sa 55<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a suggéré aussi que durant la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEF, le PNUE envisage de conseiller le gouvernement sur la mise en place de mesures préliminaires pour faciliter l'élimination des HCFC en temps voulu. Le PNUE a signalé les activités suivantes en cours de mise en œuvre : des consultations ont commencé avec les autorités pertinentes au sujet de la révision du système de permis pour les SAO afin d'inclure les HCFC; des réunions avec l'association de réfrigération et les importateurs de HCFC se sont tenues pour les sensibiliser davantage aux exigences de l'élimination des HCFC; pendant les programmes de formation, les techniciens et les agents de douane ont été sensibilisés à l'élimination de la consommation de HCFC et des activités de sensibilisation du public seront incluses dans le PGEH.

### **RECOMMANDATION**

10. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif :
- a) De prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du plan de gestion de l'élimination finale à la Grenade; et
  - b) D'approuver le programme annuel de mise en œuvre de 2010.

11. Le Secrétariat recommande également l'approbation globale de la troisième tranche du PGEF pour la Grenade, avec des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous, étant entendu que le PNUE et le PNUD remettront un rapport périodique sur le programme annuel de mise en œuvre de 2010, à la 62<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

|    | <b>Titre du projet</b>                                      | <b>Financement demandé (\$US)</b> | <b>Coût d'appui (\$US)</b> | <b>Agence d'exécution</b> |
|----|---|-----------------------------------|----------------------------|---------------------------|
| a) | Plan de gestion de l'élimination finale (troisième tranche) | 32 500                            | 4 225                      | PNUE                      |
| b) | Plan de gestion de l'élimination finale (troisième tranche) | 30 000                            | 2 700                      | PNUD                      |

-----